



ELECTIONS COMMUNALES 2021 : REVENDEICATIONS DES GRANDS-PARENTS POUR LE CLIMAT (GPCLIMAT)

Madame, Monsieur,

Vous avez décidé de briguer un mandat aux prochaines élections communales et nous vous en remercions. Ce sera lourd car, comme vous le savez, le réchauffement climatique ainsi que la chute de la biodiversité, représentent les plus grands défis à relever par nos sociétés pour que les générations qui nous suivent bénéficient d'une planète viable ; c'est un constat basé sur des faits et non une idéologie ; il ne doit plus être minimisé et conduit à l'objectif « zéro net » dans le cadre d'un agenda précis (réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 7,6 % / année).

Pour les GPclimat, soucieux de l'avenir de leurs enfants et petits-enfants, il y a urgence à passer de la prise de conscience à l'action crédible pour freiner les très graves conséquences de la crise climatique en cours. Dans toutes nos entreprises, que ce soit individuellement ou collectivement, nous devons nous interroger sur leur nécessité et leur impact sur nos émissions de GES, charbon, pétrole, gaz. La technologie ne peut tout résoudre (sinon ce serait déjà fait), ce qui implique plus de sobriété donc **d'arrêter de gaspiller** et d'abuser des biens (alimentaires, objets de consommation) ainsi que des ressources en matières premières et en énergie. Préserver notre environnement et l'aider à se reconstituer après l'avoir surexploité sera tout bénéfique pour la qualité de vie.

Ainsi, nous vous demandons instamment de défendre lors de la campagne électorale et mettre en œuvre lors de votre mandat, **les revendications suivantes** touchant les domaines les plus impactants: la mobilité et le bâti, l'alimentation et sa production, la gestion des espaces verts ; ceci dans le plus grand respect de l'**équité sociale**.

- 1) **Mobilité** : Elle génère 40 % des émissions de GES du canton, en plus de la pollution. Dans ce domaine, **une commune a le pouvoir de** :
 - Exiger un renforcement du réseau et des horaires des transports en commun.
 - Appuyer les revendications de la gratuité des transports publics et, tant qu'elles n'auront pas eu de suite, de financer des réductions de tarif des transports publics pour certaines catégories de sa populations (élèves, étudiants, bas revenus ...).
 - Donner la priorité à la mobilité active (piétons, cyclistes ...) et de sécuriser complètement ces modes de déplacement.
 - Limiter le trafic automobile : généralisation des zones 30 km/h et d'exiger du canton une extension de ces limitations aux axes principaux.
 - Développer ou créer des zones sans voitures et 20 km/h.
 - Ne plus autoriser les véhicules à moteur thermique d'ici 2030.
 - Étendre le réseau de bornes de recharge des véhicules électriques.
 - Cesser la construction de nouveaux axes routiers au profit de zones végétalisées.

- 2) **Énergie des bâtiments/habitations** : 38 % des émissions de GES dans le canton résultent de l'utilisation des combustibles fossiles (mazout, gaz) pour se chauffer, contribuant aussi à la pollution de l'air que nous respirons. Dans ce domaine, **une commune a le pouvoir de** :
 - Encourager ses habitants à économiser l'énergie par des mesures simples de plus en plus connues (se chauffer à 19-20°C, douche courte plutôt que bain, éclairage exclusivement LED, etc).
 - Ne délivrer un permis de construire que pour des constructions renonçant aux combustibles fossiles et pourvues de panneaux solaires photovoltaïques.
 - Participer au subventionnement de l'assainissement thermique et énergétique des bâtiments/habitations (isolation, chauffage sans combustible fossile, panneaux solaires).



www.gpclimat.ch

- Favoriser et stimuler la possibilité pour les jeunes installés ou s'installant dans la commune (ou moins jeunes pleins d'énergie) de constituer des lieux d'habitation et de vie centrés sur le partage de l'espace et des ressources.

3) **Alimentation (de la production à la fin du repas) – biodiversité :**

L'agriculture est responsable de 11 % des émissions de GES du canton. L'alimentation carnée d'origine indigène ou surtout importée aggrave considérablement le réchauffement climatique. Le consommateur partage cet impact avec le producteur dans une interaction qui pourrait s'avérer plus bénéfique que délétère. Dans ce domaine, **une commune a le pouvoir de :**

- Encourager et favoriser une agriculture biologique.
- Encourager et favoriser les circuits courts.
- Encourager et favoriser une alimentation végétarienne ou flexitarienne.
- Augmenter drastiquement la part des menus végétariens dans les cantines.
- Demander instamment aux restaurateurs de la commune d'offrir plus de menus végétariens et d'en faire la promotion.
- Informer ses habitants et ses restaurateurs avec insistance sur l'impératif de ne plus jeter leurs aliments ; bien calculer les quantités, composter au jardin ce qui peut l'être, augmenter le nombre de poubelles à déchets alimentaires pour biogaz. Ne pas gaspiller permet de faire des économies favorisant l'achat d'aliments bios souvent plus chers !
- Encourager et favoriser les expériences citoyennes biodiversitaires et de maraîchage en permaculture (jardins privés ou partagés, toits végétalisés).
- Encourager, favoriser et subventionner le remplacement de haies de thuyas et de laurelles par des haies vives ainsi que l'abandon des pesticides par les privés.
- Contrôler la qualité de ses eaux qui doivent absolument être exemptes de pesticides et leurs résidus.
- S'assurer du respect des animaux.

Dans tous ces domaines, nous vous appelons donc fermement à **faire de ce pouvoir un devoir, un programme incontournable et urgent** pour l'avenir du vivant et de l'inscrire dans un **plan d'urgence climatique** local ou cantonal ; à encourager et aider par tous les moyens (journal local, courriers tous ménages, conférences, assemblées citoyennes ...) les habitants de la commune à adopter des **comportements innovants et écoresponsables** devant par ailleurs être **enseignés dans les écoles** et partagés dans des **assemblées citoyennes**.

Nos voix seront accordées aux candidats en accord avec de telles revendications.

Avec nos cordiales salutations.

Pour le comité des GPclimat : Dr Alain Frei, co-président, Le Mont-sur-Lausanne

(alain.frei@gpclimat.ch)

Membres des GPclimat, Le Mont-sur-Lausanne : Christiane Bauer-Lasserre

Arnaud Brulé

Clio Cherpillod

Dr Jacques Cherpillod

Marie-Pierre Constant

Pierre-François Culand

Bernard Delarze

Frei-Ramseyer Geneviève

Alain Guidetti

Jean-Pierre Moser



www.gdlnat.ch